



Alors que le projet de loi « Pour une nouvelle société du travail et de l'emploi » était annoncé avant l'été, le gouvernement décide, une nouvelle fois, de le décaler.

Le doute s'installerait-il dans la tête du gouvernement ?

En effet, 2 consultations importantes ont rejeté le projet.



Le 26 mai 2023, le Conseil d'Administration de Pôle emploi, composé de représentant-e-s de l'Etat, de personnalités qualifiées, des représentant-e-s du patronat (MEDEF, CPME, U2P) et des représentant-e-s des salarié-e-s (CGT, CFDT, CFTC, FO, CGC) a été consulté sur le projet de loi pour le plein emploi.

POUR: 7 voix (Etat, personnalités qualifiées)

CONTRE : 2 voix (CGT et FO)

Abstentions : 8 voix (MEDEF, CPME, U2P, CFDT, CFTC, CGC)

Les abstentions comptant comme des voix d'opposition, l'avis du Conseil d'Administration est donc un avis défavorable !



De la même manière, le même jour, le Conseil National d'Evaluation des Normes (composé de représentant-e-s de l'Etat et des collectivités territoriales) rejetait lui aussi le projet de Loi sur le Plein emploi par 8 voix CONTRE, 5 voix POUR et 1 Abstention.

Si personne n'en veut, pourquoi le gouvernement s'entête ?

Ce projet n'est bon ni pour les agent-e-s, ni pour les usager-ère-s !

France Travail Soyons tou-te-s mobilisé-e-s pour défendre nos missions, nos métiers et le Service public de l'Emploi !